

Réforme de la Licence

Laurent Diez, secrétaire général



Le gouvernement ayant décidé de réformer les années Licence, le SNPTES a été reçu par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Avant la poursuite des discussions en septembre au sein des dix groupes de travail prévus jusqu'en octobre, le SNPTES tient à rappeler en préambule qu'une réforme sans moyens, court à un échec prévisible. Si l'étudiant doit être au cœur des sujets traités, il n'en demeure pas moins que cette démarche doit rencontrer l'adhésion de l'ensemble des personnels concernés par une meilleure reconnaissance de leurs missions mais aussi de leur carrière.

Le SNPTES considère qu'il est indispensable que face à une augmentation annuelle prévisible du nombre d'étudiants, chaque acteur de l'enseignement supérieur prenne sa juste part pour que l'université ne soit pas la seule à supporter les conséquences de cette augmentation.

Le SNPTES est prêt à travailler dans cette nécessaire remise à plat de la Licence, mais restera très vigilant sur la question des moyens qui y seront consacrés.

Le SNPTES rappelle enfin que cette réforme ne peut se faire qu'à l'aune d'une meilleure adaptation des années pré-baccalauréat à l'environnement de l'enseignement supérieur.

Choisy-le-Roi, le 31 août 2017